

# Je passe le permis de chasser !

Document d'inscription à retourner à la Fédération dans les meilleurs délais :

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Email : .....

## Conditions particulières :

1. Pour être complet, votre dossier d'inscription doit comprendre les éléments définis sur le **CERFA d'inscription**.
2. Un chèque de caution de 50 € à l'ordre de la FDC 58 doit accompagner votre dossier d'inscription. Cette caution engage le candidat à se présenter aux diverses formations proposées pour la réussite de l'examen du permis de chasser ainsi qu'à se présenter à l'examen du permis de chasser. C'est une précaution motivée afin de limiter l'absentéisme lors des séances de formations et d'examens (sauf cas de force majeure). La caution vous sera rendue lors de votre validation du permis de chasser. **La caution sera conservée par la FDC 58 en cas d'absence non justifiée à une formation obligatoire.**
3. Dès la prise en compte de votre inscription, vous serez convié(e) à participer à une journée de formation théorique ainsi qu'à une ½ journée de formation pratique organisées par la FDC 58. Un courrier précisant le jour et l'heure de la formation pratique obligatoire vous sera remis le jour de la formation théorique (choix de la ½ journée possible dans la limite des places disponibles).
4. Vous serez ensuite convoqué(e) par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour passer l'examen du permis de chasser.

*Suite à la décision de la commission nationale de l'examen du permis de chasser (Art 2-3<sup>ème</sup> alinéa de l'arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen pour la délivrance du permis de chasser) et pour leur propre sécurité, les femmes enceintes ne peuvent pas se présenter à la formation et à l'examen du permis de chasser.*

J'ai lu et j'accepte les Conditions particulières

Signature(s\*) :

\*Pour les mineurs ou majeurs en tutelle, signature supplémentaire du responsable légal ou du tuteur.



# Dates permis de chasser 2020

Une session correspond à l'ensemble des formations et examen auquel le candidat doit assister afin d'obtenir son permis de chasser.

	<b>Formation initiale (obligatoire)</b>	<b>Formation pratique (obligatoire)</b>	<b>Examen</b>	<b>Nb de places</b>
<b>Durée</b>	½ journée	½ journée (6 personnes)	Environ 45 minutes	
<b>Session 1</b>	Samedi 11 janvier	<del>Judi 06 février ou Vendredi 07 février ou Samedi 08 février</del>	<del>Lundi 10 février ou Mardi 11 février ou Mercredi 12 février Jedi 13 février</del>	30
<b>Session 2</b>	Samedi 25 avril	Jeudi 28 mai ou Vendredi 29 mai ou Samedi 30 mai	Mardi 02 juin ou Mercredi 03 juin ou Jedi 04 juin ou Vendredi 05 juin	30
<b>Session 3</b>	Samedi 16 mai	Jeudi 18 juin ou Vendredi 19 juin ou Samedi 20 juin	Lundi 22 juin ou Mardi 23 juin ou Mercredi 24 juin ou Jedi 25 juin	30
<b>Session 4</b>	Samedi 11 juillet	Mercredi 12 août ou Jedi 13 août ou Vendredi 14 août	Lundi 17 août ou Mardi 18 août ou Mercredi 19 août ou Jedi 20 août	30
<b>Session 5</b>	Samedi 08 août	Jeudi 17 septembre ou Vendredi 18 septembre ou Samedi 18 septembre	Lundi 21 septembre ou Mardi 22 septembre ou Mercredi 23 septembre ou Jedi 24 septembre	30
<b>Session 6</b>	Samedi 12 septembre	Jeudi 22 octobre ou Vendredi 23 octobre ou Samedi 24 octobre	Lundi 26 octobre ou Mardi 27 octobre ou Mercredi 28 octobre ou Jedi 29 octobre	30
<b>Session 7</b>	Samedi 17 octobre	Jeudi 19 novembre ou Vendredi 20 novembre ou Samedi 21 novembre	Lundi 23 novembre ou Mardi 24 novembre ou Mercredi 25 novembre ou Jedi 26 novembre	30
<b>Session 8</b>	Samedi 14 novembre	Jeudi 10 décembre ou Vendredi 11 décembre ou Samedi 12 décembre	Lundi 14 décembre ou Mardi 15 décembre ou Mercredi 16 décembre ou Jedi 17 décembre	30

Les jours de formations sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de candidats présents aux formations et du nombre de places aux examens.

Les inscriptions à la formation pratique, ne se feront que le jour de la formation initiale (dans la limite des places disponibles).

## Inscription à une session en particulier

Si vous souhaitez vous inscrire à une session particulière (dans la limite du possible), veuillez détacher le coupon ci-dessous et l'agrafer avec votre dossier Cerfa.

Les cas de force majeure (Justification par E-mail : [fdc-58@wanadoo.fr](mailto:fdc-58@wanadoo.fr) ou par courrier) :

- convocation à un examen (scolaire, universitaire, permis de conduire,...),
- pour les candidats en apprentissage, convocation sur la semaine obligatoire d'enseignement au C.F.A.
- obligations professionnelles : jour d'embauche, entretien d'embauche, stage ou formation obligatoire de pré-embauche, déplacements professionnels, professions particulières (marins, militaires, médecins de garde...),
- maladie, hospitalisation, décès d'un proche, accident de la route.



NOM : ..... PRENOM : .....

Je souhaite être inscrit(e) sur la session ....., 2020.



N° 13945\*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription; en Guyane, le représentant de l'Etat peut dispenser les candidats résidant des zones mal desservies du certificat médical sous réserve qu'ils produisent une déclaration sur l'honneur qu'ils ne sont pas atteints d'une affection mentionnée au 6° de l'article L. 423-15 du même code
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande : une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande : le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office français de la biodiversité»

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (\*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: Votre nom de naissance, Votre nom d'usage(1), Vos prénoms, Votre date de naissance, Votre ville de naissance, Département, Votre adresse N° et rue, Commune, Code postal, Votre nationalité, Téléphone fixe, téléphone portable, Adresse électronique.

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (\*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (\*)

(\*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (\*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for representative identification: Nom de naissance, Nom d'usage(1), Prénoms

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité

